



## Saisie de meubles par huissier

Par **LANGLOIS**, le **09/03/2011** à **09:57**

Bonjour,

Cela fait plusieurs jours que j'appelle et je me déplace voir mon huissier et toujours la même réponse des secrétaires me disant soit de rappeler ou il est en rendez-vous. Aujourd'hui, il doit venir chez moi faire une saisie de meubles or j'ai réussi avec l'aide de proches à récolter la somme pour payer ma dette donc je souhaite lui remettre un chèque afin d'annuler cette saisie. Il devait venir dès 8 heures ce matin mais toujours rien, je n'arrive pas à le joindre.

Puis-je lui envoyer par recommandé le chèque dès maintenant ou attendre sa visite pour lui donner ?

Merci beaucoup pour me répondre le plus rapidement possible

Par **chris\_Idv**, le **09/03/2011** à **10:06**

Bonjour,

Vous pouvez attendre le déplacement de l'huissier pour lui remettre le paiement correspondant mais l'huissier de justice n'a pas obligation d'accepter un chèque comme moyen de paiement (possibilité de se voir confier un chèque sans provision).

Maintenant c'est un peu tard pour aller retirer des billets de banque par contre vous pouvez par exemple imprimer un extrait de votre compte bancaire en date d'aujourd'hui pour rassurer

si nécessaire l'huissier sur le fait que votre compte bancaire est bien approvisionné.

Cordialement,